

AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS
2739-2019, 2744-2019 ET 2746-2019**

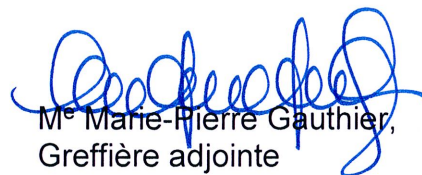
PRENEZ AVIS que, lors d'une séance ordinaire tenue le lundi 16 décembre 2019, le conseil municipal de la Ville de Magog a adopté les règlements suivants :

- 2739-2019 relatif aux impositions et à la tarification pour l'année 2020;
- 2744-2019 relatif au Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Magog et de la Régie de police de Memphrémagog;
- 2746-2019 sur les compteurs d'eau.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ces règlements pendant les heures ordinaires d'ouverture de bureau, au Service du greffe, à l'hôtel de ville situé au 7, rue Principale Est à Magog.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication conformément à la loi.

Donné à Magog, le 18 décembre 2019.


M^e Marie-Pierre Gauthier,
Greffière adjointe